

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

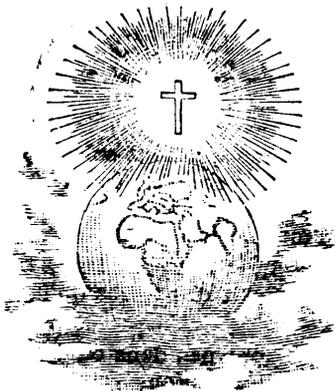
Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	15X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de
Son Eminence le Cardinal **TASCHÉREAU**, Archevêque de Québec



Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. **GOSSELIN**
Curé du Cap-Santé,
Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. **GOSSELIN**
Curé du Cap-Santé,
Co., de Portneuf.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

1891

SOMMAIRE :

Hymne de la fête du Saint Nom de Jésus, 217.—Causerie, 217.—Mgr La-belle, 219.—Chronique de la "Semaine Religieuse", 220.—L'Eglise catholi-que en Russie, 222.—Le Moine quêteur, 224.—Publication reçue, 226.—Bibliographie, 227.—Petite chronique, 228.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche, 11	janvier—De l'octave.
Lundi, 12	" — " "
Mardi, 13	" —Octave de l'Epiphanie.
Mercredi, 14	" —S. Hilaire.
Jeudi, 15	" —S. Paul, ermite.
Vendredi, 16	" —S. Marcellin.
Samedi, 17	" —S. Antoine.



AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que tout colon qui, d'ICI AU PRE-MIER MAI PROCHAIN, paiera au complet ce qu'il doit à la Couronne sur prix d'achat de terres publiques, ne sera tenu de payer que cinq ans d'intérêt seulement,

La même remise est offerte aux colons sans titre qui achèteront et paieront le prix complet des terres qu'ils occupent, dans le délai susdit.

Tous ceux qui ne paieront pas dans ce délai, devront subir la révocation de leur billet de location.

Pour le paiement, on devra s'adresser à l'agent des Terres de la Couronne.

GEORGES DUHAMEL,

Commissaire des Terres de la Couronne.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 24 Octobre 1890.

Aucun journal n'est autorisé à publier cet avis sans une autorisation spé-ciale du Commissaire des Terres de la Couronne.

GEO. D.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUEBEC

Hymne de la fête du Saint Nom de Jésus

Jésus ! Nom de douce souvenance, qui donne au cœur les joies véritables ; mais plus suave que le miel et toutes les douceurs est la présence de Celui qui le porte. — Nul chant plus mélodieux, nulle parole plus agréable, nulle pensée plus douce que Jésus le Fils de Dieu — Jésus, espoir des pénitents, que vous êtes tendre pour ceux qui vous implorent ! bon pour ceux qui vous cherchent ! Mais que n'êtes vous pas pour ceux qui vous ont trouvé ! — Ni la langue ne saurait dire, ni l'écriture ne saurait exprimer ce que c'est qu'aimer Jésus ; celui qui l'éprouve peut seul le croire. — Soyez notre joie, O Jésus, vous qui serez notre récompense ; que notre gloire soit en vous, durant tous les siècles à jamais.

CAUSERIE

“ Qui trouvera une femme forte ? C'est un trésor plus précieux que toutes les perles venues des pays lointains, ” dit la Sainte Écriture. Ces paroles font assez comprendre que si l'on connaissait une femme forte, fût-elle au bout du monde, il ne faudrait pas reculer devant les sacrifices nécessaires pour l'y aller chercher ; car le mari d'une telle femme sera heureux, et pourra dire avec Salomon parlant de la Sagesse : “ Tous les biens sont entrés dans ma maison avec elle : l'honneur, la paix, la joie, la vertu, et par surcroît, la prospérité temporelle. ” Elles laissent aussi présumer que c'est un oiseau passablement rare, mais que l'on trouve cependant quelquefois.

Que faut-il donc pour mériter ce titre glorieux de femme forte ?

Il n'y a qu'à pour suivre la lecture de l'Épître qui en trace le portrait, pour le savoir. Elle doit avant tout être sincèrement et solidement pieuse : “ La bonne grâce est trompeuse, et la beauté est vaine ; mais la femme qui craint le Seigneur, voilà celle qui sera louée, ” non pas dans les réunions mondaines, mais

chrétiennes. 2o Elle doit, si elle est mariée, non seulement professer un attachement inviolable à son époux, mais encore s'efforcer de lui rendre la vie agréable, et se garder de lui causer aucun chagrin : " Le cœur de son époux se confie en elle ; il ne manquera d'aucune chose nécessaire ou utile ; elle lui rendra le bien, et jamais le mal, tous les jours de sa vie." 3o Elle sera bonne ménagère, c'est-à-dire laborieuse, économe et prévoyante, ce qui est dit de diverses manières dans la même Epître : " Elle n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté. Elle s'est appliquée à de rudes travaux et a aussi manié le fuseau et l'aiguille ; elle a cherché de la laine et du lin et les a travaillés avec habileté. Elle s'est levée avant l'aurore pour procurer les choses nécessaires à sa famille. Elle a ceint ses reins de force et son bras est robuste." 4o Elle sera vigilante et ne se reposera sur personne du soin de veiller sur ses enfants, sur ses serviteurs, ni de l'administration des biens de la famille : " Elle a considéré les sentiers de sa maison," c'est-à-dire la conduite de tous ceux qui l'habitent. 5o Elle sera charitable : " Elle a ouvert sa main à l'indigent et l'a étendue vers le pauvre." 6o Toutes ses paroles sont prudentes et charitables : " Elle a ouvert sa bouche à la sagesse et une loi de douceur est imprimée sur ses lèvres." 7o Elle sera constante et persévérante dans le bien, ce qui fera " qu'Elle verra arriver avec joie et le sourire sur les lèvres son dernier jour."

Comme on le voit, la Femme forte n'a aucun lien de parenté ou même d'affinité avec ces femmes qui passent leur temps à s'habiller et à se déshabiller, à lire des romans, à courir les bals, les théâtres et les places publiques ; qui ne manquent aucune des séances de la Cour Criminelle, s'il s'y déroule un drame de mœurs ; qui mettent leur gloire dans une robe ou un chapeau d'un nouveau goût, dans des parures et des bijoux dont tout le mérite est au bijoutier, dans un luxe qui trahit la parvenue ou qu'elle tient du hasard de la mode, dans une beauté qui pâlit un peu tous les jours ou dans des succès de salon qui ne l'élèvent guère au-dessus d'une artiste de théâtre.

Il semble que l'Esprit-Saint ait voulu faire de l'amour du travail le trait caractéristique de la Femme forte ; ce qui n'a rien d'étonnant, puisque l'oisiveté est la mère de tous les vices. Au reste, le travail n'a rien qui déprécie la femme, quelle que soit sa condition ; et il ne manque même pas de païennes qui, sur ce point, pourraient être proposées à l'imitation d'une foule de chrétiennes de nos jours. Ainsi, non seulement les femmes de basse et de moyenne condition, mais encore les reines et les princesses filaient et tissaient, brodaient, confectionnaient elles-mêmes de

leurs mains, les vêtements de leurs enfants, et les leurs, absolument comme la Femme forte. Dans Homère, nous voyons la fille d'un roi se rendre à la rivière avec ses esclaves, et laver ses robes pour le jour de ses noces qui étaient proches. On constate à plus forte raison les mêmes mœurs chez le peuple de Dieu. Sara était une assez grande princesse, puisque les rois tenaient à faire alliance avec Abraham son époux; oh bien, Sara pétrissait elle-même le pain pour ses hôtes, et probablement aussi pour sa famille. Rébecca portait sur son épaule une cruche d'eau, quand elle fut rencontrée par Eliézer, qui venait la demander en mariage pour son maître, le noble Isaac; et la belle Rachel faisait paître le troupeau de Laban son père, quand Jacob, son futur mari, la vit pour la première fois. Mieux que tout cela, la plus noble des femmes sans contredit, la bienheureuse Vierge Marie gagnait sa vie en filant et en cousant.

L'expérience prouve que les plus grandes dames ne sont pas celles qui pensent que les travaux manuels sont indignes d'elles; cette prétention dénote un sot orgueil, et voilà tout. Sans doute, il est encore assez d'usage que les plus grandes dames mêmes travaillent dans leurs moments de loisir; mais le plus souvent leur travail n'est qu'un passe-temps, une contenance; elles ne font que des fanfreluches sans usage possible.

(A suivre.)

MGR LABELLE.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, Mgr Antoine Labelle, curé de Saint-Jérôme et sous-ministre de l'Agriculture et de la colonisation, décédé à Québec, le 5 du mois courant, après quelques jours de maladie grave seulement.

Mgr Labelle est né à Sainte-Rose, île de Jésus, le 24 novembre 1834. En 1852, il terminait son cours classique au collège de Sainte-Thérèse, et prenait la soutane dans la même année. Ordonné prêtre dans sa paroisse natale, en 1856, il fut immédiatement nommé vicaire au Sault-au-Recollot, et en 1859, à Saint-Jacques le Mineur. En 1860, il était nommé curé de Saint-Antoine Abbé; en 1863, de Saint-Bernard de Lacolle; et en 1868, de la petite ville de Saint-Jérôme, alors simple village, et dont il est resté le titulaire jusqu'à sa mort.

C'est là que sa véritable vie publique a commencé; et que non content d'être un apôtre de l'évangile, il a voulu aussi être un apôtre de la colonisation. Ce dernier titre, personne ne l'a jamais

mieux mérité ; et la postérité reconnaissante lui donnera la place d'honneur parmi tous les apôtres de colonisation que nous avons eus.

Après un service solennel chanté à Saint-Jérôme, le 8 du mois courant, ses restes mortels ont été inhumés dans l'église de cette paroisse.

Chronique de la "Semaine Religieuse"

Le toast du Cardinal Lavigerie occupe toujours l'attention au plus haut degré. Plusieurs évêques français s'étant adressés à Léon XIII pour savoir quelle attitude ils devaient prendre dans les circonstances, le Pape a chargé le Cardinal Rampolla de répondre. Voici la partie la plus importante de cette lettre, qui, non seulement ne contient pas un mot de blâme à l'adresse du Cardinal, mais même laisse suffisamment voir que ce dernier a fidèlement traduit la pensée de Léon XIII.

" Il est facile de connaître la pensée et le sentiment du Saint-Siège sur cette question, d'après la doctrine exposée dans les actes publiés à ce sujet.

Il appert de ces actes que l'Eglise catholique, dont la mission divine embrasse tous les temps et tous les lieux, n'a rien, ni dans sa constitution, ni dans ses doctrines, qui répugne à une forme quelconque de gouvernement, car chacune d'elles peut offrir et maintenir une excellente constitution de société, si l'on en use avec justice et avec prudence.

En effet, l'Eglise s'élevant au-dessus des formes changeantes de gouvernement aussi bien que des querelles et des rivalités des partis, s'attache avant tout au progrès de la religion, au maintien et au développement de laquelle elle doit s'appliquer à donner tout son zèle et tous ses soins.

...Lorsque les intérêts de la religion l'exigent, et lorsque aucune raison juste et particulière ne s'y oppose, il convient que les fidèles prennent part aux affaires publiques, afin que par leur autorité, les institutions et les lois se modèlent sur les règles de la justice, et que l'esprit et la salutaire influence de la religion s'exercent pour le bien général de l'Etat.

Maintenant, pour ce qui regarde les catholiques de France il n'est pas douteux qu'ils ne fassent œuvre utile et salutaire si, en considération de l'état dans lequel se trouve depuis longtemps leur pays, ils veulent suivre la voie qui les conduira le plus promptement à ce noble but qui j'ai indiqué.

Pour obtenir ce résultat on peut beaucoup attendre de l'action sage et concordante des évêques, beaucoup de la prudence des fidèles eux-mêmes, et plus encore, pour finir, de la force même et de l'action du temps."

La discussion soulevée par les déclarations du cardinal Lavignani, nous fait comprendre la marche en arrière de la société française, surtout depuis 1876. Ainsi l'évêque d'Annecy, qui a pris fait et cause pour le nouveau programme, écrit à l'organe officiel de Mgr Freppel : " Ce qui nous a jusqu'ici interdit de combattre avec toutes nos forces, et ouvertement, pour la foi chrétienne contre l'athéisme, pour la justice contre l'injustice, c'est la gêne extrême que nous cause depuis tant d'années ce préjugé : être catholique et être royaliste et homme d'ancien régime, c'est tout un. Comme aussi ce qui diminue, dans de sérieuses proportions, le nombre des défenseurs de la foi et de la justice qui est due à tous les citoyens, c'est le sentiment qu'il n'y a rien à faire, que tout effort sous un gouvernement républicain est parfaitement inutile, et que tout le bien que nous sommes en droit d'espérer se fera de lui-même dès le jour où le roi aura pris la place du chef d'une République." C'est la réponse à la question que nous nous sommes posée bien des fois : comment se fait-il qu'un pays en grande majorité catholique, qui compte 60,000 prêtres et plus de 80 évêques, se laisse conduire par le gouvernement le plus détestable qui soit au monde ? Il y a longtemps que la valetaille maçonnique serait écrasée, si tous les éléments sains eussent enterré leurs préférences pour telle ou telle forme de gouvernement, et se fussent réunis sur le terrain catholique. Lors du dernier voyage à Rome de l'évêque d'Annecy, Léon XIII lui disait : " Ne pourra-t-on jamais ne s'occuper que de la religion ? Défendre la religion, répandre la religion, ne peut-on pas faire cela avant tout et toujours ? Voilà le vrai programme politique que devraient suivre les catholiques de tous les pays. Ce programme a été celui du Centre allemand depuis 1872, et c'est en marchant au combat avec ce drapeau qu'il a forcé de capituler des ennemis cent fois plus nombreux.

Parnell s'est battu comme un lion pour faire triompher son candidat qui néanmoins a été défait par une forte majorité. Il est des hommes qui, quand ils tombent, s'efforcent d'entraîner dans leur ruine tout ce qui se trouve dans l'orbite de leur influence. Parnell paraît être un de ces hommes-là ! Malgré son habileté hors ligne, malgré son prestige et l'énergie incroyable qu'il déploie, sa mort politique n'est plus l'affaire que de quelques mois. Il a

préféré manger du fruit défendu à la gloire d'être le libérateur de l'Irlande ; eh ! bien, qu'il accepte maintenant les conséquences de ses actes. L'Irlande entière finira par entendre la déclaration de son évêché qui vient de lui dire : " assurément, la catholique Irlande, qui se distingue à un si haut point par sa vertu et la pureté de sa vie sociale, n'acceptera pas pour son chef un homme ainsi deshonoré et entièrement indigne de la confiance des chrétiens. "

L'Eglise catholique en Russie. (1800-1890). (1)

(Suite)

L'histoire des religieuses de Minsk que nous avons donné l'année dernière, n'est qu'un épisode de la persécution. Ainsi, en 1836, un abbé d'un monastère basilien fut condamné, par ordre du Czar lui-même, à recevoir 6,000 coups de bâton. En 1841, quatre autres supérieurs de monastères, vieillards de 60 à 70 ans, avaient été dépouillés de leurs vêtements en plein hiver, et placés, chacun à son tour, sous une pompe dont l'eau se congelait sur leur peau, les enveloppa peu à peu d'un manteau de glace. Et d'autres faits du même genre ont dû se passer dans cet empire russe, où tout le monde se tait par crainte de partager le sort des victimes.

" Maintenant que nous avons fini avec les Ruthènes, au tour des Latins, " s'était écrié l'empereur Nicolas, quand le schisme fut consommé. Pour détruire l'église latine, le plus sûr était de corrompre l'évêché. L'archevêque de Mohilew, dont la souplesse laissait à désirer au gouvernement, mourut à propos, en 1841, empoisonné probablement. On lui donna pour successeur un de ces hommes à tout faire, qui se plia à toutes les exigences du gouvernement, malgré les protestations de Grégoire XVI et de Pie IX. Frappé d'excommunication, il méprisa les censures pontificales et mourut dans ce misérable état.

Il y avait en 1840, au pied du Caucase, une florissante mission catholique dirigée depuis 183 ans par les Capucins. Cette mission comptait alors 30.000 catholiques. En 1802, la Géorgie et la Mingrelie étant tombées au pouvoir des Russes, ces missionnaires ne tardèrent pas à s'apercevoir que le Czar leur faisait la vie plus dure que le Sultan. Toutes les défenses possibles et impossibles leur furent faites, mais on n'aboutissait à rien ; le gouvernement eut recours à sa tactique ordinaire, et chercha un Judas dans les

(1) Voir à partir du No 31 1890, jusqu'à ce jour.

rangs du clergé. Les Capucins avaient hébergé pendant 10 ans, dans leur couvent de Tiflis, un prêtre arménien, Paul Sciagoulanti interdit et excommunié pour de bonnes raisons, en 1822. Voici comment ils furent récompensés. En 1843, ce misérable adressa au gouverneur du Caucase un mémoire rempli de calomnies atroces contre tous les Capucins du monastère. De plus, ce mémoire portait la signature de quinze prêtres arméniens. Un colonel protestant, qui était un honnête homme, fut chargé par le gouvernement de faire une enquête. Il constata que 11 signatures sur 16 étaient fausses et reconnut que toutes les accusations étaient inventées.

Il fit donc rapport au gouverneur en ce sens, mais malgré cela, le 1er janvier 1845, les Capucins étaient expulsés de la Georgie par décret impérial, et Sciagoulanti nommé Supérieur de tous les Arméniens catholiques de la Georgie et des provinces annexées.

Vers la fin de 1845, on apprit avec surprise, sans pouvoir se l'expliquer, que l'empereur Nicolas se proposait de venir à Rome rendre visite à Grégoire XVI. Il y vint, en effet; mais il y fut reçu avec une politesse froide et digne. Il n'y eut ni fêtes, ni illuminations, ni démonstrations publiques; la noblesse s'abstint de le visiter, et le peuple ne lui accorda pas même cette curiosité banale qu'il accorde à tous les souverains.

Sur sa demande, le persécuteur fut reçu au Vatican, le 13 décembre 1845, et resta une heure et 18 minutes en tête à tête avec le Pape. Ce vieillard de 82 ans fut sublime d'éloquence dans la majestueuse simplicité de sa douleur. Après les compliments d'usage, il dit à Nicolas qu'il était heureux d'avoir assez vécu pour dire enfin la vérité à un si grand potentat. Le Czar, interdit de ce début, essaya de nier les faits, mais le Pape lui mit sous les yeux les pièces authentiques. Il se rejeta alors sur les lois de son empire qu'il était forcé d'exécuter. "Sire, répondit le Pontife, ce sont des lois humaines que Votre Majesté peut changer, et je réclame contre elles au nom de la loi de Dieu. Tous deux, Sire, nous sommes souverains, tous deux nous paraîtrons bientôt devant le Juge Suprême. L'un et l'autre nous aurons à rendre compte de notre gouvernement. Cette pensée m'impose le devoir de réclamer ici en faveur de mes fidèles enfants qui vivent dans les États de Votre Majesté."

Le Czar vivement ému, se leva et baisa à plusieurs reprises la main du Pape, promettant de satisfaire à ses désirs. Quand il sortit de l'audience, tous les spectateurs remarquèrent que son attitude affectée et théâtrale était disparue, et qu'il était atterré et sous le coup d'une émotion profonde. Les résultats de cette

grande scène amenèrent, pendant 10 ans, un peu de relâche dans cette persécution. En 1847, un nouveau concordat fut conclu avec Pie IX. Sans parler des 8 évêchés du royaume de Pologne, il reconnaissait 7 diocèse pour la Russie. En annonçant au Sacré Collège la conclusion de ce concordat, Pie IX ne put s'empêcher d'exposer en même temps ses regrets et ses desiderata à propos du cercle de fer dans lequel sont enserclés les malheureux catholiques de la Russie.

(A suivre).

Le Moine quêteur

Il y avait une fois, en automne, au pays savoyard, un moine capucin qui faisait la quête du vin pour son couvent. Pieds nus, vêtu de bure marron, les reins ceints d'une corde, portant sur son dos le bidon de ferblanc destiné à contenir les offrandes des vignerons, il allait de village en village, au bord du lac d'Annecy, implorant la générosité des propriétaires et leur promettant en échange des prières ferventes, ce qui n'était pas à dédaigner ; on savait que les prières de ce frère quêteur étaient particulièrement précieuses, car, par grâce spéciale, il avait l'oreille du bon Dieu et de saint François.—Néanmoins, cette année-là, les vignes avaient gelé en mai, la récolte était maigre, les vigneronns étaient de mauvaise humeur et par conséquent peu donnants. Après avoir marché toute la journée au soleil qui ne laissait pas d'être ardent, bien qu'on fût en octobre, le moine sentait son bidon lui peser sur les épaules, encore qu'il se trouvât à moitié vide. A la tombée du jour, il arriva harassé et les pieds en sang près d'une cabane de pêcheur qui mirait son toit de chaume dans les eaux vertes du lac, et, n'en pouvant plus, il frappa à la porte, demandant un gîte pour la nuit. La femme du pêcheur vint lui ouvrir. C'était une jeune femme fort jolie et très avenante ; mais, quand elle eût entendu la requête du frère quêteur, elle secoua tristement la tête : " Je vous plains de tout mon cœur, mon pauvre frère, lui dit-elle, mais je ne puis vous loger, car mon mari va rentrer ; il déteste les moines et il est fort brutal. " Pourtant le moine redoublant ses supplications, elle finit par avoir compassion et le laissa entrer. Elle lui servit en hâte un souper de bouillie de châtaignes et le fit monter dans le grenier où il se cacha dans le foin.

* * *

Très tard dans la soirée, le pêcheur rentra. Il était fort grognon, n'ayant rien pris et mourant de faim. Il trouva sa soupe mauvaise, jeta son écuelle à la tête de sa femme et, bien que celle-

ei ne répliquât pas, il se mit à la battre fort vilainement. Du fond du fenil où il s'était mûssé, le capucin entendait toute cette scène, et l'injustice de ce traitement lui arracha une exclamation indignée. Le pêcheur avait l'oreille fine. " Ah ! dévergondée, s'écria-t-il, il y a quelqu'un là-haut ? C'est sans doute un de tes galants que tu as caché dans le foin ! — Non, répondit la jeune femme, c'est un moine qui m'a demandé de lui donner à coucher. — Un moine !... Attends ! je vais lui régler son compte ! " Et il se précipitait vers l'échelle du fenil en brandissant un gourdin. Le pauvre frère n'eut que le temps de sauter par la gerbière, heureusement peu élevée, et de s'aller coucher dans les joncs de la berge. Là il trouva la barque du pêcheur, la détacha doucement et, ramant avec vigueur, il gagna l'autre rive.

* * *

Près du talus où il aborda, dans une petite anse, se dressait le manoir de la Maladière, dont les fenêtres étaient encore éclairées. Le moine, plus que jamais vanné de fatigue, résolut d'aller y demander l'hospitalité pour la nuit. — Ce manoir était la propriété d'une jeune dame fort riche, mais d'humeur tellement acariâtre et hargneuse, que son mari avait été obligé de la quitter et que ses domestiques ne la servaient qu'en tremblant. Elle accueillit la requête du capucin avec force plaisanteries d'un goût douteux, prétendit que les moines, ayant fait vœu de pauvreté, n'avaient besoin que de pain noir pour souper et d'une botte de paille pour la couchée. En conséquence, elle commanda qu'on servit au frère la soupe des chiens et qu'on lui dressât un lit dans l'écurie. Elle-même, pour le narguer, vint à la cuisine, tandis qu'il se reposait au coin de lâtre. Elle le railla sur le contenu de son bidon, l'accusa d'être un hypocrite et de s'enivrer en cachette avec le vin de la quête. Le pauvre moine se faisait petit et ne répondait rien, ce qui exaspéra encore davantage cette arrogante créature. Elle l'invectiva de plus belle et finalement le fit jeter dehors.

Quand l'infortuné capucin se vit sur la route, par cette froide nuit d'octobre, il ne put s'empêcher d'établir une comparaison entre cette châtelaine si dure au pauvre monde et la femme du pêcheur, si avouante et charitable. Les conditions humaines lui parurent mal arrangées, et il lui monta au cœur un peu de rancune, — car, pour être moine, on n'en est pas moins sensible à l'injustice. — Donc, il s'agenouilla sur la terre et levant les yeux vers le ciel plein d'étoiles scintillantes : " Mon bon Dieu, pria-t-il, et vous, vénéré saint François, faites que la dame du manoir prenne la place de la femme du pêcheur, et qu'en retour, celle-ci devienne châtelaine de la Maladière.

Comme on l'a dit plus haut, le capucin jouissait au ciel d'un crédit illimité, et incontinent sa prière fut exaucée. Des mains invisibles exécutèrent la transmutation des deux femmes. Au matin, l'acariâtre châtelaine de la Maladière s'éveilla dans la cabane du pêcheur qui, comme entrée de jeu, accueillit ses exclamations irritées par une formidable volée de bois vert.—A son tour, la femme du preneur de truites se trouva, à son réveil, dans un grand lit à courtines de soie, au milieu d'une belle pièce tendue de tapisseries. Quand la femme de chambre ontra doucement pour apporter le déjeuner de sa maîtresse, elle fut étonnée de voir dans le lit une jeune femme jolie et douce, au lieu de l'arrogante harpie de la veille, et son étonnement redoubla quand elle l'entendit lui adresser la parole sur un ton aimable et poli. La nouvelle châtelaine se leva et émerveilla tous les gens par sa bonne grâce et sa bienveillance.

On cria au miracle et le bruit de cette métamorphose se répandit rapidement aux environs, de sorte que le seigneur châtelain, qui s'était enfui loin de son ancienne épouse, s'empressa de réintégrer le domicile conjugal pour contempler la nouvelle maîtresse du logis. Il fut si ravi de la beauté et de la douceur de la jeune dame qu'il résolut de l'épouser sur le champ. Le mariage fut célébré à l'église voisine et les nouveaux mariés revinrent en calèche découverte au manoir. Comme ils longeaient les bords du lac, une femme en haillons, qui lavait son linge sur les pierres du talus, jeta un coup d'œil sur le couple, lâcha son battoir et se mit à courir derrière la calèche en criant au cocher : " Arrête, Maurice ! Arrête donc, butor ! "

Le châtelain se pencha et reconnut sa première femme. Un frisson le prit et il cria à son tour à Maurice : " Tonette tes cheveux, mon garçon, et au grand galop !..... "

La calèche disparut ; l'ex-châtelaine essoufflée s'en revint pitoyablement vers la cabane du pêcheur et, comme elle était en retard pour le souper, celui-ci, par surcroît, la régala d'une nouvelle volée de bois vert. Le capucin, qui était sur la route et qui vit la chose, s'en esc'alfa tellement qu'il faillit en répandre tout le vin de son bidon.

Publication reçue

" Recueil de prières " en micmac, par Mgr C. Guay, ancien missionnaire à S. Anne de Ristigouche. Nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire.

BIBLIOGRAPHIE

Le PAROISSIEN ROMAIN, 4 volumes in-32 de 700 pages chacun, et ornés de 55 gravures sur bois. Edition approuvée par l'autorité diocésaine.

Ce paroissien est comme le digne couronnement de tous ceux que la Société de S. Jean l'Évangéliste a fait paraître en ces dernières années. Nous ne pensons pas qu'on puisse trouver un ouvrage plus complet dans ce genre; ce n'est point seulement un Paroissien du dimanche: les fidèles qui se font un devoir de suivre les touchantes évolutions du cycle liturgique, y trouveront la forte et suave nourriture que la sainte Église offre en chaque jour de l'année aux âmes de ses enfants. Tous les offices et fêtes du Calendrier Romain y sont donnés. On y fait paraître certaines fêtes qui sont propres à un assez grand nombre de diocèses sans être cependant ordonnées pour l'Église universelle. La Messe et les Vêpres, tant du Propre du Temps que du Propre des saints, figurent en entier avec toutes les commémoraisons qui s'y peuvent rencontrer; à cette règle générale il n'a été fait exception que pour quelques fêtes semidoubles ou simples qui ont une Messe propre. Pour ne pas donner au Paroissien un volume incommode, on n'a retenu de ces fêtes que ce qui est nécessaire pour leur commémoraison; il n'y a d'ailleurs pas lieu de s'en plaindre, les fêtes cédant toujours à l'office du temps lorsqu'elles tombent le dimanche, et leurs messes étant pendant la semaine ordinairement omises pour faire place soit à une Messe votive, soit à une des Messes pour les défunts.

A chaque fête et à chaque office, on trouvera les rubriques présentées d'une manière intelligible aux fidèles mêmes qui n'ont pas encore d'idée de la liturgie sacrée; de plus, chaque volume est précédé de quelques notions sur les diverses fêtes de l'année et sur les règles liturgiques.

Le texte du Missel et du Bréviaire y est traduit avec la plus pieuse fidélité, sans cependant nuire en rien à la correction française. On a en outre conservé le texte latin des parties qui sont chantées par le chœur ou par les fidèles; pour la Messe: les introit, graduél, trait, verset alléluatique, offertoire et communion; pour les Vêpres: les antienne, psaumes, hymnes et versets.

Sans se départir de ce qui est toujours l'objet de ses principales préoccupations, la sainte liturgie, la Société de Saint Jean a cru bon de satisfaire le désir d'un bon nombre de personnes qui ont en prédilection ce qu'on appelle communément un Formulaire de prières: Formules ordinaires des prières du matin et du soir, exercices de piété pendant la journée, prières indulgenciées, pratique de la confession, exercice pour la sainte communion, prières pendant la Messe, les saluts et autres offices, chemin de la Croix, méthode pour réciter le Rosaire et le chapelet; tout cela, nous semble-t-il, satisfera surtout les exigences des fidèles qui ne savent pas encore goûter les sublimes prières et formules de la sainte Église. Celles-ci cependant, ont la prépondérance dans le *Paroissien Romain* selon le *Missel* et le *Bréviaire*, et elles en font un véri-

table tré-or liturgique; outre les offices du Temps et des Saints dont nous avons parlé, il contient les formules liturgiques des diverses prières de la journée, l'Ordinaire de la Messe (texte latin-français) avec les préfaces propres, l'office divin des Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres suivies des suffrages, et Complies, le tout en latin et en français; le Commun des Saints au grand complet, les cérémonies du mariage, les funérailles et offices des défunts, les psaumes de la pénitence, enfin un très grand nombre d'antiennes, de versets, de cantiques sacrés, d'hymnes et une partie considérable du psautier; chaque psaume est précédé d'une notice explicative.

La partie d'Automne donne aussi quelques extraits bien précieux du Rituel Romain: l'administration du saint Viatique et de l'Extrême Onction, la manière d'aider les mourants, et les prières des agonisants.

Nous avons examiné cet ouvrage avec le plus grand soin, et nous pouvons assurer les membres du clergé en particulier, qu'ils ne regretteront pas d'en avoir fait l'acquisition. Prix des 4 volumes reliés: de 20 à 75 francs, suivant le genre de reliure. Édité par Desclée, Lefebvre et Cie., Tournai, Belgique.

PETITE CHRONIQUE

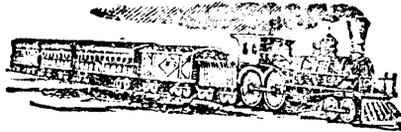
Le prochain consistoire, dans lequel le Pape doit créer plusieurs cardinaux et nommer un assez grand nombre d'évêques, aura probablement lieu à la fin de février, c'est-à-dire à l'époque de l'anniversaire de l'avènement de Léon XIII au trône pontifical.

Le noncé à Lisbonne, Mgr Vannutelli, devra venir prendre son chapeau à cette occasion et ne retournera plus en Portugal. Suivant toutes les apparences, il sera remplacé ou par Mgr Mocenni, actuellement substitut secrétaire général d'Etat, ou par Mgr Jacobini, secrétaire de la Propagande.

Dans le même consistoire, Léon XIII révélera le nom du cardinal réservé *in petto* dans l'avant-dernier consistoire. Ce cardinal paraît être Mgr Rotelli, noncé à Paris.

Il est probable que le cardinal Mermillod donnera sa démission d'évêque de Fribourg et Lausanne, et ira résider à Rome. On mentionne pour l'évêché qui va être vacant, M Déruez, curé de Lausanne.

Le curé de Notre Dame de Montréal a condamné en chaire la thèse maçonnique de l'instruction gratuite et obligatoire.



CHEMIN DE FER

*** * QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX * ***

— DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE —

Commencant *DIMANCHE* le 12 octobre, les trains partiront et arriveront à la *JETÉE LOUISE*, Québec :

TRAINS POUR SAINTE-ANNE :

Laissent Québec la *SEMAINE*, à 7.30 a. m., et 6.30 p. m.

Laissant *STE-ANNE*, à 5.20 a. m. et 2.50 p. m.

LES DIMANCHES :

Laissent Québec, à 7.30 a. m., 1.45 p. m. et 6.00 p. m.

Laissent Ste-Anne, à 5.55 a. m., 12.00 (midi) et 4.00 p. m.

Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.

Pour autres informations s'adresser à

G. S. CRESSMAN, Gérant,

W. R. RUSSELL, Surintendant.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE.

PIANOS :

Heintzman & Cie.,
Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Decker Bros. N.-Y.,
Schiedmayer, etc.

HARMONIUMS :

Wm. Bell & cie.,
Dominion & Cie.,
Gornwall & Cie.,
Burdet & Cie.,
Scheidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS. LE DAVIS (A ENTRAÎNEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes) VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Téléphon : 278.

LE CATÉCHISME

des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.

H. A. MARTINEAU

MARCHAND QUINCAILLIER

11, RUE S.-PIERRE. QUEBEC

Nous avons toujours en mains : Peintures, vitres, coutellerie, etc. Toute commande, verbale ou par lettre, est exécutée avec la plus grande diligence, sans qu'il soit nécessaire d'avoir un compte ouvert, ou d'envoyer de l'argent immédiatement. Les membres du clergé sont spécialement invités à nous honorer de leur patronage.

UN ORGUE-HARMONIUM — A BIEN BON MARCHÉ —

DESCRIPTION ET DEVIS, STYLE GOTIQUE, BUFFET EN NOYER NOIR, TUYAUX DE FAÇADE ORNÉS ET DORÉS, SPÉCIALEMENT FABRIQUÉ POUR EGLISES OU CHAPELLES etc. etc. etc. etc.

CONTENU

Deux claviers, un pédalier, 23 registres, 2 pédales, souffleries aux pieds et à la main.

GRAND ORGUE.

Bourdon basse 16 pieds.	Musette 2 pieds.	Bourdon, haute, 16 pieds.
Diapason " 8 "	Voix céleste 8 "	Diapason " 8 "
Principal " 4 "	Voix humaine.	Principal " 4 "

SWEEL ON RECIT.

Seraphine 8 pieds	Clarion, 4 pieds.	Delicante 8 pieds.
Flute magique 2 "	Piccolo 2 "	Cella 16 "
Contre-basson 8 "	Éoline 8 "	Coupleur de pédale.
Coupleur d'octaves,	Diapason forte,	Coupleur de claviers.

PÉDALE DE 30 NOTES

Pédale Violoncelle, Pédale Bourdons.

PÉDALES DE COMBINAISONS

Pédale du grand orgue, Pédale du recit, Levier souffleur.

M. ALF. HUTCHISON, accordeur d'orgues d'églises et de pianos de la ci-devant maison Bernard & Allaire, est maintenant attaché à notre nouvelle maison, ainsi pour ses services l'on voudra bien s'adresser directement à nous.

BERNARD, FILS & Cie.,

EDITEURS DE MUSIQUE, coin des Rues ST-JEAN et STE-URSULE,
(En face de Mr. McWilliam, confiseur) Haute-Ville.

MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS **CHARLAND & Cie.,** LAUZON-LÉVIS.

Nous invitons respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquons certainement ce qu'il y a de mieux en ce genre au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des États Unis, et par les échantillons que nous envoyons sur demande. Nos remerciements à MM. les curés qui nous ont honoré de leur patronnage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement pourvues.

== VIGNOBLES CANADIENS ==

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET Cie., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX RÉDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison **LASNIER ET FILS** mérite par son honorabilité la confiance du public.